

DOSSIER DE PRESSE

« *Le CRII s'écrit ensemble* » *dans l' AISNE*

le 10 septembre 2021 à l'Escal à Laon



SOMMAIRE

- **SYNTHÈSE
L'ILLETTRISME EN QUELQUES MOTS** page 3

- **L'ILLETTRISME, UNE CAUSE NATIONALE
L'ILLETTRISME, UNE CAUSE DÉPARTEMENTALE** page 4

- **PHOTOGRAPHIE DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE LUTTE
CONTRE L'ILLETTRISME DANS LE DÉPARTEMENT (AU 27/08/2021)** page 6

- **PHOTOGRAPHIE DES BESOINS EXPRIMÉS POUR AGIR FACE
À L'ILLETTRISME DANS LE DÉPARTEMENT (AU 27/08/2021)** page 7

SYNTHÈSE

L'illettrisme : un enjeu crucial pour les plus vulnérables

On évalue à environ **13 % la part de la population axonaise** en situation d'illettrisme. La lutte contre l'illettrisme est une grande cause départementale, portée par l'État, le Conseil régional Hauts-de-France et le Conseil départemental de l'Aisne.

Fixer une stratégie globale : fédérer, informer, former, accompagner

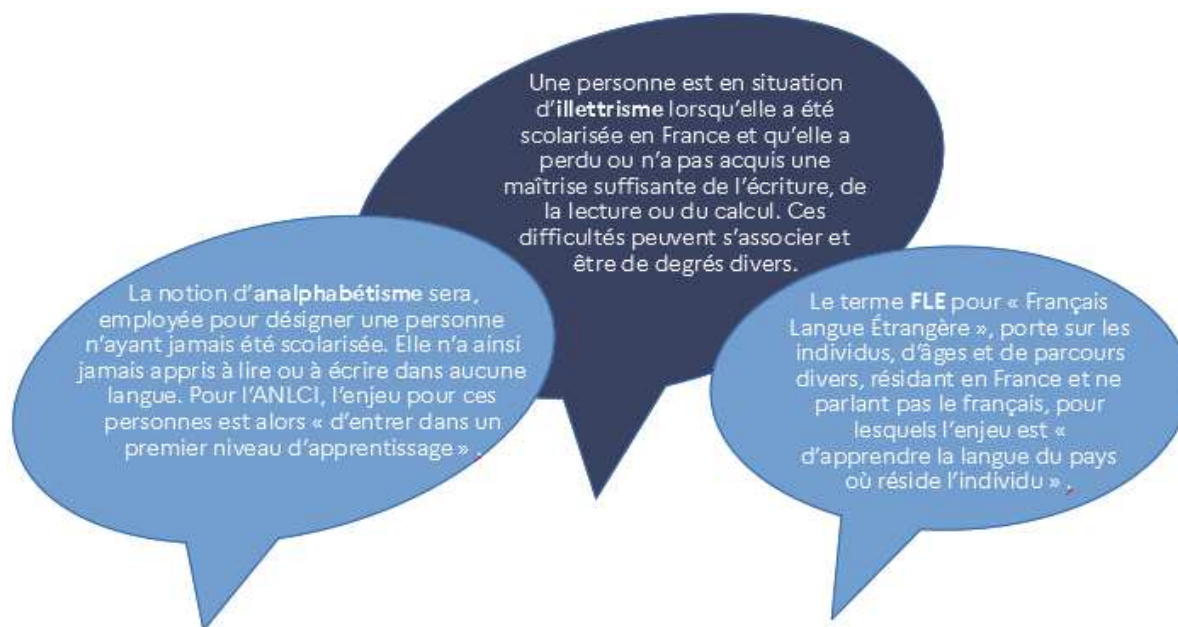
L'objectif est de ramener le pourcentage d'Axonais en situation d'illettrisme vers la moyenne nationale, aujourd'hui à 7 %, d'ici 2025. Il s'agit de fédérer les volontés et d'intensifier les actes pour agir sur tous les fronts, à tous les âges de la vie, au plus près des personnes et des territoires et de manière coordonnée et pérenne. À cette fin, le plan apporte une coordination des acteurs et une mobilisation de tous, autour d'un objectif transversal à toutes les politiques publiques.

Enquête #JNAI2021 - « le CRIL s'écrit ensemble »

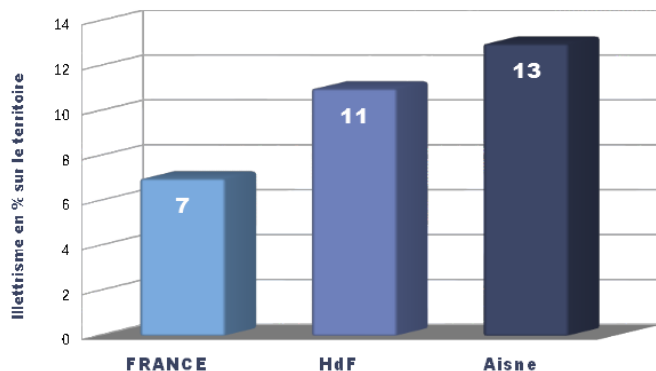
Un sondage a été mené durant une partie de cet été pour interroger les acteurs et les partenaires du territoire axonais qui interviennent dans le domaine de l'illettrisme. Il apparaît clairement que les initiatives sont nombreuses mais que les attentes sont fortes en matière de soutien et de mise en réseau. Ce sera le rôle du centre de ressources illettrisme et illettronisme de l'Aisne, porté conjointement par l'association Loisirs & Culture et la Fédération des centres sociaux des Pays picards. Il sera implanté dans les locaux de l'Escal à Laon.

L'ILLETTRISME EN QUELQUES MOTS

Il est important de bien distinguer les différentes notions, liées aux difficultés avec la langue française, parce qu'elles n'appellent pas la même réponse.



L'illettrisme est un problème spécifique, complexe, invisible mais présent partout.



Selon les derniers chiffres disponibles (IVQ INSEE 2011), le taux de personnes âgées de 18 à 65 ans et ayant été scolarisées en France en situation d'illettrisme est estimé à 13 % dans l'Aisne, contre 11 % en région Hauts-de-France.

Ces chiffres représentent des hommes et des femmes dont l'autonomie quotidienne s'en trouve affectée et dont l'accès aux droits peut être compromis.

L'ILLETTRISME, UNE CAUSE NATIONALE



Créée en 2000, l'ANLCI agit, tant avec les institutions, qu'avec les acteurs de terrain œuvrant dans la lutte contre l'illettrisme.

Son champ d'actions comprend :

- la mesure de l'illettrisme ;
- l'élaboration et la diffusion d'un cadre commun de référence ;
- l'impulsion et la coordination de projets ;
- la conclusion d'accords-cadres avec les réseaux qui s'engagent en faveur de la lutte contre l'illettrisme.

L'agence contribue également à la diffusion de bonnes pratiques favorisant la mutualisation et le transfert d'expériences entre les différents acteurs.

Elle organise les Journées nationales d'action contre l'illettrisme, qui se dérouleront cette année du 6 au 12 septembre. Il s'agit d'un coup de projecteur sur la réalité de l'illettrisme et sur les moyens d'agir collectivement, face à l'isolement possible des personnes qui y sont confrontées.

La campagne de cette 8^e édition est intitulée « Apprendre, c'est réapprendre à rêver » : mobilisation tournée vers les jeunes confrontés à l'illettrisme afin qu'ils bénéficient d'une solution. Aujourd'hui, 4,6% des jeunes sont en situation d'illettrisme dans notre pays et que près d'un jeune Français sur dix est en difficulté de lecture.

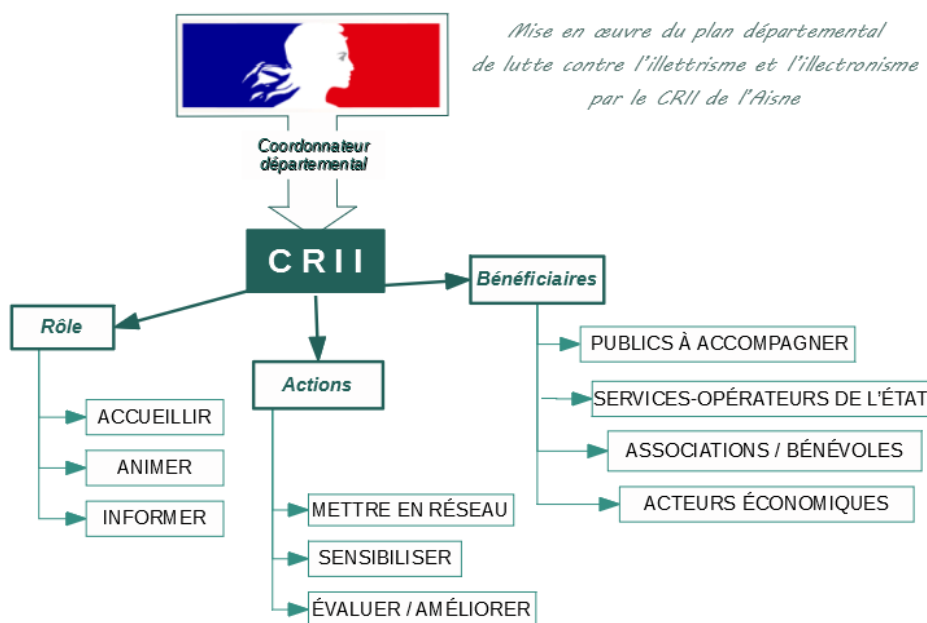
En 2021, l'Aisne intègre le programme national officiel des Journées sous le label « Agir ensemble contre l'illettrisme » de l'ANLCI.

L'ILLETTRISME, UNE CAUSE DÉPARTEMENTALE

L'un des axes forts du plan départemental de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme est la création d'un centre de ressources. Il s'agit de disposer d'une structure pouvant accueillir des formations, animer un réseau et informer le public et les décideurs locaux sur la problématique de l'illettrisme dans l'Aisne.

Les actions mises en œuvre et les efforts de chacun doivent en effet être coordonnés pour leur donner une direction, une force et une cohérence, en nous appuyant sur trois principes :

- Traiter toutes les situations. Cela suppose de détecter, convaincre et prendre en compte chaque personne en situation d'illettrisme, grâce à une chaîne d'action réactive, avec des solutions qui répondent aux projets personnels et professionnels de chacun ;
- Agir localement. Les solutions se construisent sur les territoires de vie des personnes. La centralisation est utile pour piloter et améliorer l'expertise mais les parcours ne pourront être traités qu'au plus près des personnes concernées ;
- Réunir les univers et les pratiques. La lutte contre l'illettrisme souffre des cloisonnements entre l'éducation, la formation continue, la culture, l'action sociale. Le projet de Cité internationale de la langue française et le plan « Territoires numériques éducatifs » doivent nous montrer le chemin d'une action ambitieuse et partagée.



La Fédération des centres sociaux des Pays picards et l'association Loisirs & Culture ont été désignés avant l'été dans le cadre d'un appel à projet, pour porter conjointement le centre de ressources illettrisme et illectronisme de l'Aisne.

À l'occasion des #JNAI2021, l'évènement « **Le CRII s'écrit ensemble** » est organisé sous le label « Agir ensemble contre l'illettrisme » de l'ANLCI, le 10 septembre 2021, à l'Escal à Laon, siège du centre de ressources en devenir.

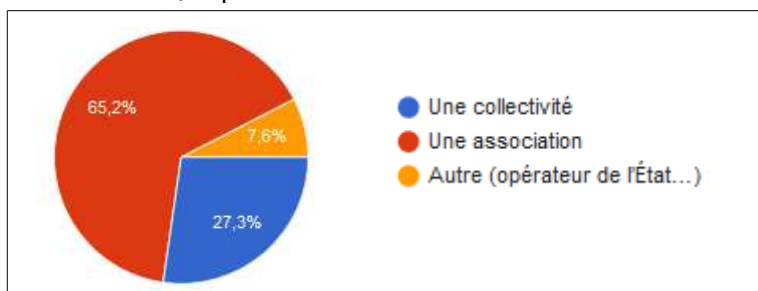
Cette action de sensibilisation à la lutte contre l'illettrisme, à destination des acteurs et partenaires du département, se déroulera en deux temps :

- La Préfecture de l'Aisne présentera une photographie des actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme dans le département.
- Des ateliers seront proposés aux participants afin d'identifier les besoins de chacun, de même que les attentes vis-à-vis du CRII de l'Aisne.

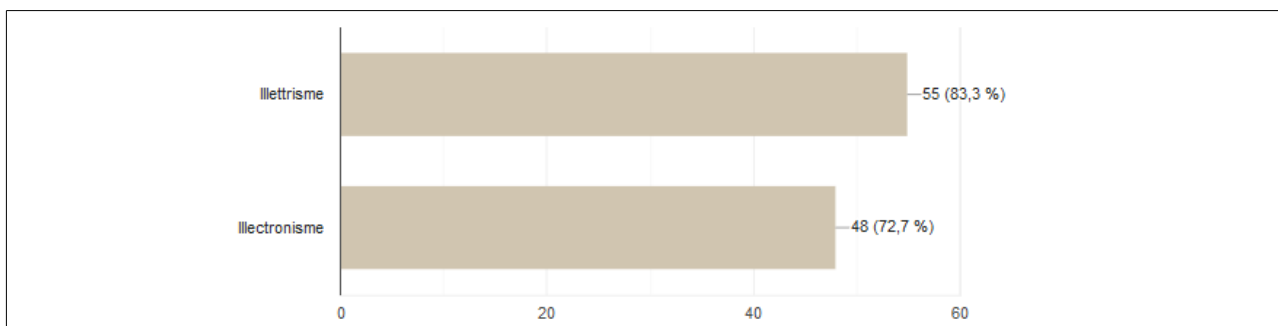
En complément de ces temps d'échanges, l'expo-quiz de l'ANLCI sera présentée à l'ESCAL du 04 au 12 septembre 2021.

PHOTOGRAPHIE DES ACTIONS DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME DANS LE DÉPARTEMENT (AU 27/08/2021)

Durant l'été, une enquête a été menée auprès de l'ensemble des partenaires et acteurs potentiels du département. Diffusé auprès d'un très large panel, le questionnaire a été renseigné par près de soixante-dix structures, réparties de la manière suivante selon leur profil :



Ces acteurs, majoritairement du secteur associatif (65%), déclarent intervenir soit sur la problématique de l'illettrisme, soit sur celle de l'illectronisme, mais majoritairement leurs actions portent simultanément sur les deux domaines :

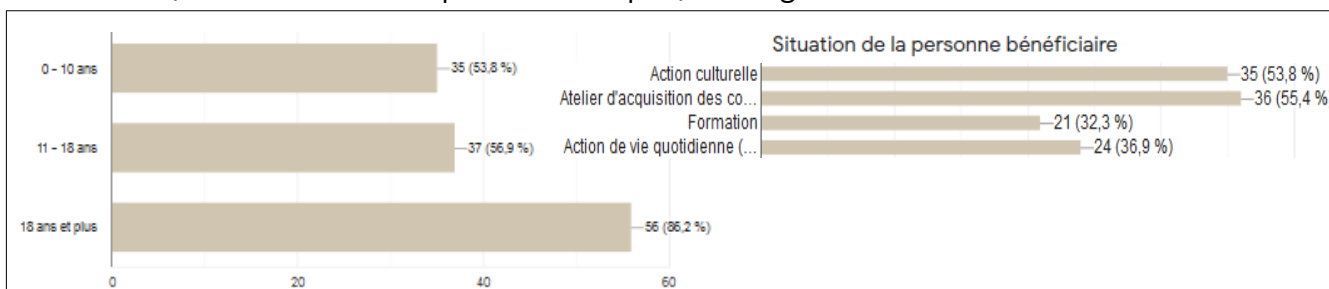


L'illectronisme, phénomène relativement récent mis en évidence par la crise sanitaire, est déjà bien appréhendé dans le département. Cependant, la tendance au tout numérique laisse présager un accroissement des difficultés d'appropriation du numérique, qui vont devoir être prises en charge bien plus largement à l'avenir. Car le numérique requiert largement la maîtrise de l'écrit.

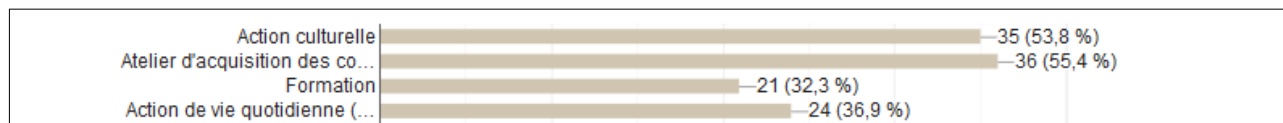
Selon la définition donnée par l'Insee, l'illectronisme désigne « le fait de ne pas posséder les compétences numériques de base (envoyer des courriers électroniques, consulter ses comptes en ligne, utiliser des logiciels, etc.) ou de ne pas se servir d'Internet (incapacité ou impossibilité matérielle) ».

Or, ce périmètre s'élargit quand on considère les personnes en situation d'illettrisme qui se retrouvent confrontées à la double exclusion illettrisme/illectronisme. Pour elles, l'absence de maîtrise des compétences nécessaires à l'utilisation des ressources numériques vient s'ajouter à leurs lacunes dans la maîtrise de l'écrit et de la lecture.

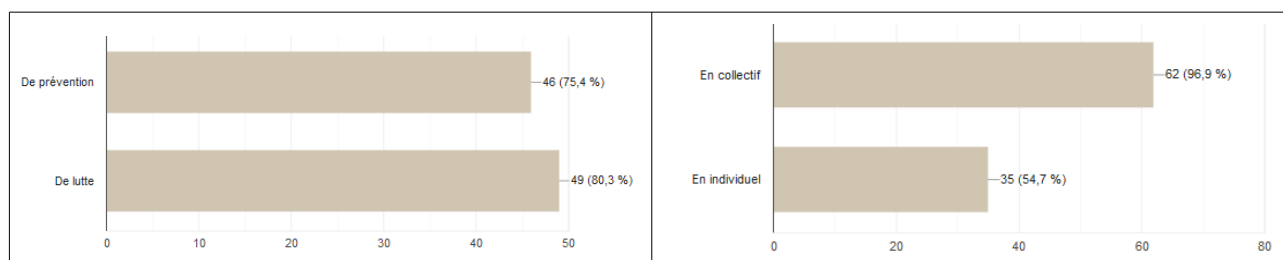
Les acteurs interviennent à tous les âges, aussi bien auprès des scolaires que des personnes sans activité, en recherche d'emploi ou en emploi, mais également des retraités :



L'enquête de cet été révèle également que les modalités de prises en charge des personnes en situation d'illettrisme sont très variées. L'approche est d'ailleurs plus souvent factuelle que scolaire, les bénéficiaires ayant souvent également besoin de retrouver confiance en leurs capacités. Les mises en pratique leur permettent de prendre conscience de leurs atouts :



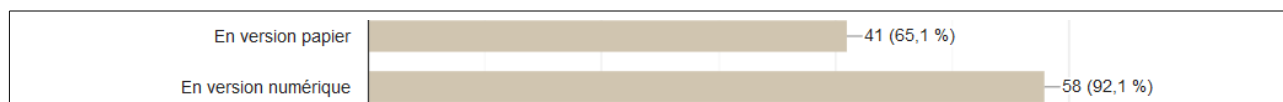
Les actions mises en œuvre dans le département touchent à parts égales la prévention et la lutte, et sont déployées majoritairement auprès de groupes de plusieurs personnes. La prise en charge individuelle ne représente qu'un tiers des interventions :



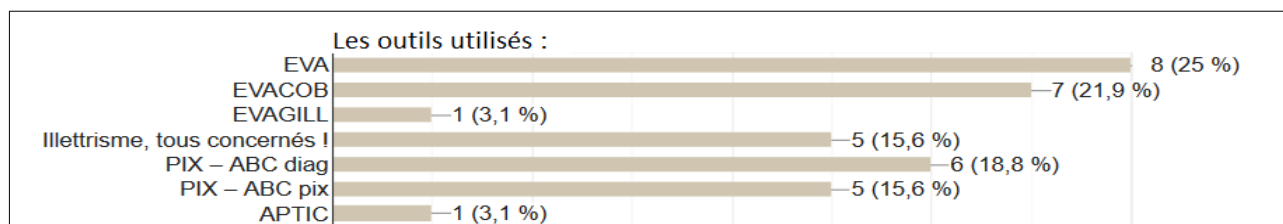
En revanche, le nombre de personnes accompagnées, est très variable d'une structure à l'autre. Il en est de même pour la quantification horaire. Les écarts se justifient par la temporalité, le format ou le contenu des interventions : certains acteurs n'interviennent que certains après-midis de la semaine en période scolaire, d'autres seulement dans les centres de loisirs. Les structures pour lesquelles la formation est le cœur de métier, interviennent forcément au long cours de manière beaucoup plus régulière. Certaines actions sont quant à elles échelonnées dans le temps pour permettre aux bénéficiaires d'évoluer dans leur programme de formation, qui s'étend parfois d'une année sur l'autre. Les situations sont aussi diverses que variées, ce qui nécessite une grande souplesse d'organisation afin d'apporter la réponse la mieux adaptée à chaque individu pris en charge.

PHOTOGRAPHIE DES BESOINS EXPRIMÉS POUR AGIR FACE À L'ILLETTRISME DANS LE DÉPARTEMENT (AU 27/08/2021)

Les personnes ayant répondu au questionnaire expriment la nécessité de bénéficier d'outils, tant pour les intervenants (89%) que pour les bénéficiaires (90%). Si leur demande tend majoritairement à pouvoir disposer de supports dématérialisés, il n'en reste pas moins que les fonds « papier » sont encore fortement plébiscités :

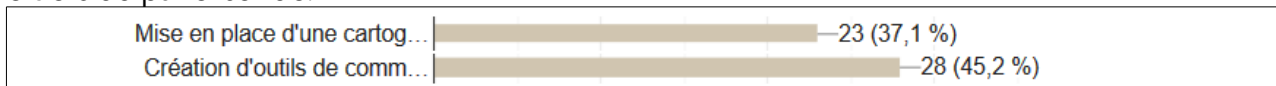


Les outils existants, nombreux, sont largement méconnus donc sous-exploités. Ils sont déployés par l'ANLCI et d'autres acteurs, et sont le plus souvent ouverts en accès libre.



Il ressort des réponses apportées par les sondés, que de nombreux outils ont été développés par les structures elles-mêmes. Cette manne pourra utilement être investie par le CRII à visée d'essaimage dans le département.

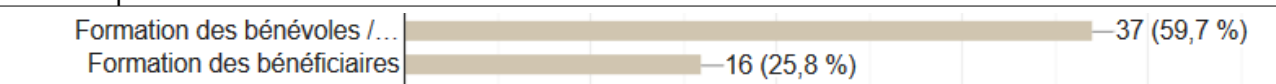
La proposition d'un soutien du CRII à travers une cartographie du département permettant de repérer aisément les intervenants de l'illettrisme et d'outils de communication est validée par le tiers du panel sondé.



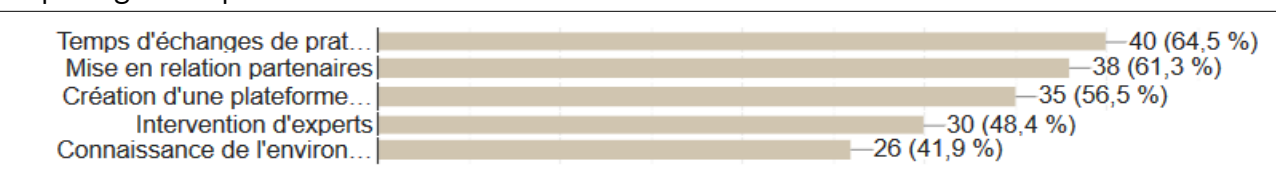
Mais, l'expression des besoins recueillie met aussi en évidence une attente forte de veille sur les dispositifs émergents, qu'ils portent sur les possibles soutiens financiers ou sur les filières d'accompagnement à exploiter.



Ce sondage révèle que l'offre de formation nécessite d'être développée, notamment pour mieux répondre aux besoins des intervenants.



En outre la moitié des interrogés valide la proposition de création d'une plateforme de partage d'informations. S'ajoute le souhait de bénéficier d'une mise en relation entre partenaires, de l'intervention d'experts, de temps d'échanges entre acteurs, ce qui traduit une forte attente en partages d'expériences.



Les acteurs du réseau existent mais avec un nombre d'interconnexions très insuffisant et une couverture territoriale qui présente encore plusieurs zones blanches :

